



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



PROJET PEDAGOGIQUE JEUNESSE

Duras

2020/2021

ESPACE JEUNESSE

13 avenue Arisitide BRIAND

47120 DURAS

07.49.93.58.57



Communauté de communes



Sommaire :

| | |
|--|---|
| 1- Cadre de vie..... | 3 |
| La communauté de communes..... | 3 |
| La commune de Duras..... | 3 |
| Le collège Lucien Sigala du territoire..... | 3 |
| 2. L'espace jeunesse du Pays de Duras | 4 |
| Description de la structure..... | 5 |
| Moyens matériels..... | 5 |
| Les activités, stages, séjours proposés..... | 5 |
| L'équipe d'animation..... | 5 |
| Pilotage de l'action jeune :..... | 5 |
| Encadrement du groupe :..... | 6 |
| Nos partenaires | 6 |
| Nos partenaires locaux..... | 6 |
| Nos partenaires institutionnels..... | 6 |
| 3. Présentation du fonctionnement..... | 6 |
| Vie quotidienne :..... | 7 |
| Repas :..... | 7 |
| Transport :..... | 7 |
| Accueil libre :..... | 7 |
| La communication..... | 7 |
| 4. Le projet éducatifs de loisirs éducation & citoyenneté Grand Sud..... | 7 |
| 5. Les objectifs du projet pédagogique | 8 |

1- Cadre de vie

Implantation géographique :



La communauté de communes

La communauté de communes se situe aux limites du département du Lot et Garonne bordé par les départements de la Gironde et de la Dordogne. Elle fait partie des plus petites communautés de communes du département sur un territoire agricole et viticole. La population en 2017 est de 5787 habitants. En comparaison du département du Lot et Garonne qui s'étend sur 5361km² et Val de Garonne (la communauté de commune voisine) qui, elle, s'étend sur 657.3km², la Communauté de communes du Pays de Duras forme un territoire comprenant 17 communes sur une superficie de 226 Km², soit 4.21% du département. Dans le cadre de la conduite d'action d'intérêt communautaire, elle élabore des projets communs, partagés, dont les objectifs sont notamment de dynamiser le territoire et d'améliorer la qualité des services rendus aux usagers. En particulier dans le domaine d'action sociale. La collectivité a fait le choix de confier par DSP¹ le fonctionnement et la gestion de l'ALSH enfance à l'association LEC Grand Sud. Le contrat est signé depuis le 1er janvier 2015 et ceux jusqu'au 31 Décembre 2021. La communauté de communes est caractérisée par une dimension rurale toujours forte, avec une part encore très significative de retraités.

La commune de Duras

La commune de DURAS compte 1326 habitants en 2017. C'est une commune du Sud-Ouest de la France dans le département du Lot et Garonne et dans la région Nouvelle Aquitaine. Outre ses nombreux arbres et forêts Duras se caractérise par son agriculture partagée entre les vignes, les vergers, les céréales, l'élevage... De plus le Lot-et-Garonne est très agricole il y a 180 000 emplois dans l'agriculture y compris l'agroalimentaire et les vins.

Le collège Lucien Sigala du territoire

Le collège Lucien Sigala est situé dans la ville de Duras. L'établissement compte 218 élèves allant de la 6^{ème} à la 3^{ème} durant l'année 2019-2020. Le collège doit son nom à M. Lucien Sigala qui a d'abord été instituteur puis professeur de mathématiques. Il est devenu principal du collège de Duras dans les années 1970. Le collège est riche de projets, d'actions éducatives et de sections (sapeurs pompiers, chorales, théâtre...)

¹ Délégation de services publics

2. L'espace jeunesse du Pays de Duras

L'espace jeunesse est situé sur la commune de Duras à l'est de Bordeaux (à 75 km) et au nord de Marmande (à 24 km). Le centre d'accueil jeunesse est situé à côté de l'accueil de loisirs enfance. La proximité avec le collège est importante car ces derniers se trouvent face à face. Il se trouve à proximité du pôle santé ainsi que de la caserne des pompiers. Nous pouvons nous rendre à pied à la bibliothèque, au château et vers les infrastructures municipales.

L'espace jeunesse du Pays de Duras se compose comme suit :

L'espace jeunesse :

Destiné aux jeunes de 11 à 17 ans, l'espace jeune, est un lieu d'animation, d'accueil, de rencontres, d'activités culturelles et éducatives. Les jeunes peuvent venir seuls ou avec des amis participer aux activités et aux ateliers, faire des propositions, discuter de différents sujets qui les préoccupent. Le CAJ est un lieu de loisirs, de culture et de détente. Les animateurs écoutent, proposent et organisent avec les jeunes des activités éducatives, sportives et culturelles. Le centre d'animation jeunesse se veut être un lieu citoyen.

Horaires du CAJ :

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|--|--|---|--|---|
| | 14h-17h Bureau : -Accueil -Administratifs -Travail projet - Préparation Accueil des familles | Accueil jeunes 13h30-18h30 (Possibilité de restauration sous conditions et sous réservation) | 14h-17h Bureau : -Accueil -Administratifs -Travail projet - Préparation Accueil des familles | 14h-17h Bureau : -Accueil -Administratifs -Travail projet - Préparation Accueil jeunes : 17h-19h 17h-21h <i>(Une fois par mois)</i> |
| Pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30 A partir de 9h pour des chantiers, projets (voir planning) Ouverture mensuelle le samedi après-midi Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des projets | | | | |

Description de la structure

Moyens matériels

L'accueil dispose d'un matériel de base mais qui est complété aux vues des types d'activités proposées. Nous veillons à ce que la régie soit bien équipée afin de privilégier le travail des animateurs.

Espaces mis à disposition des jeunes au sein du local :

- **Espace kitchenette** : four, micro-onde, cuisinière, matériel de cuisine...
- **Espace informatique** : Ordinateurs, imprimante...
- **Espace accueil** : table de ping-pong, baby-foot, piano, jeux de société, matériel sportif, matériel de camping, de bricolage, d'art et déco...

Espaces mis à disposition des jeunes sur la commune :

- Un véhicule 9 places mis à disposition sous convention par la mairie (mis à disposition par la mairie pour les périodes de vacances scolaire).
- Des espaces verts (parc du château, terrain...)
- Terrain de basket, de pétanque
- Bibliothèque
- Salle du foirail



Ces lieux peuvent être ponctuellement utilisés.

Les activités, stages, séjours proposés

Au cours de l'année les programmes d'activités seront évolutifs et instruit par les désirs et besoins évalués par les jeunes du territoire. Ils seront disponibles sur la structure.

Les projets seront écrits en parfaites cohésion avec les jeunes au moment des soirées à thèmes, des repas partagés, sous la forme de débat etc. L'objectif est d'être en adéquation avec les objectifs pédagogique du projet pédagogique.

Les séjours auront un projet pédagogique spécifique.

L'équipe d'animation

Pilotage de l'action jeune :

- **Une responsable Jeunesse MARIOTTO Justine** Titulaire du BAFA (2015), PSC1, BPJEPS spécialité Loisirs Tous Publics (2020)
- **Des animateurs sous contrat d'engagement éducatif** compléteront l'équipe selon les besoins et les projets
- **Des intervenants** sur les projets spécifiques

Encadrement du groupe :

En fonction des besoins d'encadrement, des projets, des intervenants et vacataires pourront venir en renfort de l'équipe.

Nos partenaires

Nos partenaires locaux

- La mairie de Duras
- Les mairies de la Communauté de Communes.
- La communauté des communes du Pays de Duras
- Le collège
- L'ALSH du Pays de Duras
- La bibliothèque
- L'office culturel
- Le château de Duras
- Les agriculteurs locaux
- Les services techniques

Nos partenaires institutionnels

- La caisse d'allocation familiale du Lot et Garonne (CAF)
- La direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)
- La mutuelle sociale agricole (MSA)

3. Présentation du fonctionnement

Pour fréquenter l'espace jeune du Pays de Duras une adhésion annuelle de 20€ sera demandée aux jeunes. Les jeunes sont accueillis à partir de 11 ans et/ou scolarisé au collège. Un dossier d'inscription sera à remplir.

Un jeune se présentant sur la structure et ne disposant pas d'une adhésion sera tout de même accepté au sein de l'espace jeunesse. Il sera intéressant par la suite de faire comprendre aux jeunes l'intérêt d'adhérer à l'espace jeunesse.

Si le jeune participe à, une sortie, une soirée, un atelier, une activité sportive, une activité payante, s'il mange à midi ..., il faudra fournir le dossier d'inscription complet et intégralement rempli et être à jour de la cotisation qui n'est pas une option.

En ce qui concerne des jeunes qui viendrait que ponctuellement, il faudra leur proposer un dossier d'inscription et leur expliquer la démarche de ce dossier. En aucun cas le fait de ne pas avoir de dossier d'inscription ne doit être un frein à leur venue.

En effet, si le jeune vient régulièrement, il faut leur demander une adresse et des coordonnées de la famille afin de pouvoir les pointer dans LE&C gestion et ainsi pouvoir joindre les référents en cas de problème avec le jeune et leur signaler que leur enfant est venu sur la structure. L'accomplissement du lien avec les familles peut venir également au moment de leur présenter le dossier d'inscription

lors d'un appel téléphonique. Cela permet de poser les bases de la confiance et enfin que le jeune adhère à l'espace jeunesse.

 **Mercredis et Vendredis** : Seule l'adhésion est demandée.

 **Vacances scolaires** : différentes formules (stages, chantiers, activités) seront proposés suivant les semaines. Des forfaits tarifaires seront proposés. Si la structure jeunesse est fermée le jeune pourra intégrer la structure enfance. Des accueils libres sont mis en place, les jeunes peuvent venir sur la structure sans réservation.

Exemple : Maria 13 ans est inscrite pour la semaine chantier du 10 au 14 Février. La structure n'accueille pas les jeunes le mercredi et vendredi matins dans le cadre de cette semaine là. Maria aura la possibilité d'être inscrite au sein de l'ALSH enfance sur ces temps de fermeture. Il y aura donc la facturation semaine chantier jeunesse et les deux demi-journées repas de l'ALSH enfance.

Vie quotidienne :

Repas :

La possibilité de prise de repas commun est possible suivant les types d'accueils.

Les semaines chantier ou projet : les paniers repas ou repas commun seront précisé au moment de l'inscription

En cas d'accueil libre il n'y aura de possibilité de restaurer.

Le mercredi la possibilité de restaurer avec les enfants de l'ALSH est possible sous conditions.

Transport :

Possibilité de prendre la navette utilisée par l'ALSH enfance. Voir horaires de ramassage.

Accueil libre :

L'espace jeune peut être ouvert sans réservation. Se référer au planning.

L'accueil libre va permettre aux jeunes de structurer leur temps libre avec d'autre temps de leur vie sociale, familiale, scolaire, associative...Au fil du temps un travail avec les jeunes et leurs familles va se construire, nous arriverons progressivement à une prise d'autonomie.

La communication

Les plannings d'activités seront à disposition des jeunes et des familles au sein de la structure mais aussi sur les réseaux sociaux, mini site.

4. Le projet éducatifs de loisirs éducation & citoyenneté Grand Sud

La mise en œuvre du projet pédagogique a pour cadre de référence les orientations éducatives du Projet Educatif de LEC & Grand Sud qui sont les suivantes :

- L'humanisme, la solidarité et l'ouverture culturelle,

- L'accès aux Loisirs pour tous en développant l'épanouissement individuel et en favorisant la mixité socioculturelle,
- La coéducation en prenant en compte l'ensemble des acteurs éducatifs et adoptant une approche globale de l'enfant et du jeune,
- L'implication citoyenne dans la vie publique et associative en accompagnant les publics dans une démarche participative, en prenant en compte les besoins et envies des enfants, jeunes et familles ; en impliquant les usagers dans notre vie associative et en valorisant l'action volontaire des équipes et bénévoles,

Des axes transversaux ont été fixés afin de permettre à chaque permanent, militant, bénévole et partenaire de s'identifier au projet éducatif :

- Le développement durable,
- L'intergénérationnel,
- La diversité et l'ouverture culturelle.

5. Les objectifs du projet pédagogique

L'ensemble des objectifs du projet pédagogique seront évalués tout au long de l'année, en fonction du nombre de jeune présent sur la structure...De même, une analyse sur le nombre d'inscrits à l'année sera menée afin d'avoir une vision d'ensemble de l'évolution de la fréquentation de l'espace jeunesse depuis son ouverture. Par période nous mettrons en place une évaluation qui nous permettra de pouvoir garder une trace de toutes les actions qui auront pu être menés. Cette évaluation sera faite sous forme de débat ouvert sur des temps précis. Elle sera sous forme d'animation, de débat mouvant ou autre.

Pour que le jeune devienne autonome

- Faciliter l'aménagement du temps libre des jeunes
- Accompagner les jeunes dans l'acquisition progressive de l'autonomie
- Susciter l'adhésion des jeunes
- Mettre en place des règles de vie communes

En faisant participer les jeunes aux règles de vie de l'espace jeunesse et en favorisant les notions de rangement et de nettoyage. En favorisant l'entraide, l'écoute et le respect mutuel. L'espace jeunesse ouvert en accueil libre permettra au jeune de s'y référer, de venir passer de bons moments, échanger, ne pas être seul, se balader dans les rues... Les modalités d'entrée et de sortie sont établies au moment de l'inscription avec les familles et les jeunes ; à savoir si le jeune à l'autorisation de quitter seul la structure, à une heure précise ou bien s'il doit attendre qu'on vienne le récupérer sur la structure.

Afin de pouvoir se retrouver nombreux, partager de bons moments des journées et soirées à thèmes seront organisé par les jeunes. Des actions d'auto financement aura lieu afin d'aider à financer des sorties, voyages. La conception d'affiches et la diffusion des informations sera mise en place par les jeunes afin de faire connaître la structure auprès de leurs amis. Des activités attrayantes seront

organisées afin de faire découvrir l'espace jeunesse à de nombreux enfants ne fréquentant pas l'espace jeunesse.

Participation des jeunes à l'aménagement de l'espace jeune, travail en sous groupe afin de faire émerger des idées (aménagement, vie quotidienne, horaire, sorties, projets...). L'organisation d'un atelier photo pour illustrer les règles de vie : ce qu'il faut faire, ce qu'il ne faut pas faire sera mis en place.

Conscient du libre choix des jeunes de fréquenter ou pas le service jeunesse, l'équipe d'animation choisit les activités avec les jeunes en fonction de l'intérêt qu'ils y portent les jeunes et de l'engagement dont ils y feront preuve. L'équipe sera force de proposition en complément ou les jeunes seront aussi face à un positionnement. A l'écoute des adolescents, l'animateur les accompagne et les guide dans l'élaboration de leurs projets. La fonction première de l'équipe est de donner vie à des projets afin de favoriser l'épanouissement des adolescents auprès desquels il travaille. Les animateurs interviennent au sein de groupes, tout en prenant en considération les potentialités de chacun, par le biais d'activités sportives, culturelles, sociales, artistiques ou récréatives (ateliers de théâtre, rencontres-débats...). En mobilisant les individus autour d'une activité, il les responsabilise et les incite à devenir autonomes, il développe les échanges.

L'espace jeunesse a fait le choix de proposer une formule ALSH enfance + Espace jeunesse + repas (enfance/jeunesse), pour permettre aux jeunes et aux familles d'accéder à l'autonomie. Les postures de l'équipe sont bien présentes pour : donner envie, responsabiliser, développer les échanges entre jeunes...

❖ **Pour que le jeune ait une complémentarité et une continuité des temps éducatifs**

- Construire une relation avec le collège
- Nouer la confiance avec les familles
- Projet passerelle enfance / jeunesse

Au fil du temps nous établirons un partenariat avec le collège du territoire pour mener des interventions, mais aussi pour faire connaître notre structure. L'équipe ira se présenter auprès des jeunes du collège, communiquera des flyers de la structure aux jeunes. Nous serons force de proposition pour intervenir sur des actions partenariales ponctuelles comme : semaine de la laïcité, journée thématique, fête de fin d'année ... Il est envisagé à moyen terme de faire des interventions hebdomadaires dans le collège.

Pour impliquer les parents dans la vie de la structure une programmation d'un entretien individuel avec les familles aura lieu pour chaque première adhésion. Ce temps permettra de faire connaissance avec la famille, présenter les locaux, discuter du fonctionnement de la structure... L'organisation d'un temps convivial famille/jeunes aura lieu chaque fin de vacances scolaires.

Une diffusion du programme le plus large possible (collège, mairie...) sera effectuée, si cela est nécessaire il sera aussi proposé des temps d'accueil personnalisés

Pour permettre l'intégration des nouveaux jeunes arrivant de l'enfance au sein du groupe jeunesse une passerelle sera mise en place allant de la prise de repère à la conduite de projet trouvant un relais sur la structure jeunesse.

L'équipe est le moteur et le repère essentiel des familles. Ces derniers sont responsable de la qualité de l'accueil tant au niveau de ses tâches administratives que de ses missions éducatives. L'équipe est garant du projet pédagogique et du bon fonctionnement du service Jeunesse. Ces derniers organiseront des activités à moindre coût, et ils iront aller chercher les jeunes sur leurs lieux de rencontre.

❖ **Pour que le jeune devienne le citoyen de demain**

- Impliquer les jeunes dans l'animation de la vie locale
- Accompagner le jeune sur des projets, chantiers, stages
- Mettre en place des règles de vie commune

En rencontrant les animateurs et organisateurs d'accueil jeunes des villes aux alentours et en provoquant avec eux des rencontres (sportives, culturelle ou autre) les jeunes pourront découvrir de nouveau territoire, fonctionnement et partager des moments en compagnie de nouveaux jeunes.

Le chantier de jeunes permettra de rassembler des jeunes bénévoles ayant pour but la restauration du patrimoine bâti ou la construction de bâtiments. Les chantiers de jeunes permettent de s'investir localement sur le territoire. Ils permettent ainsi des échanges culturels. Les missions sont variées. L'objectif d'un chantier est de réaliser ensemble un projet utile à la collectivité, mais aussi de participer à l'élaboration d'une aide financière pour un projet séjour. Les stages permettront aux jeunes d'être inscrits plusieurs jours à la suite sur un seul thème. Exemple : stage sport en plein air (vélo, randonnée à pied, skate..)

Quant aux adolescents, il convient de les motiver à s'impliquer véritablement dans la conception et la réalisation de leurs projets. A ce titre, pour les préadolescents, il convient de les inciter à exprimer leurs envies et leurs attentes, ainsi qu'à les faire participer à certaines tâches organisationnelles.

Une permanence au bureau est tenue tous les mardis, jeudis et vendredi de 14h à 17h pour les familles.